



Notre réf. DMTE / SDM

Date 19 janvier 2026

Avancement du projet de requalification de la route cantonale T9 entre Pont-de-la-Morge et Sion - Votre question écrite n° 2025.11.419 du 10 novembre 2025

Monsieur le Député,

En date du 10 novembre dernier, vous avez déposé sur le bureau du Grand Conseil une question écrite par laquelle vous invitiez le Conseil d'Etat à répondre aux questions en lien avec l'objet cité en marge et auxquelles nos réponses, compléments d'information et précisions sont apportés par la présente.

Le projet de réaménagement de la route cantonale T9, entre Pont-de-la-Morge et Sion, a été publié dans le Bulletin officiel du 23 février 2024, conjointement par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, via son Service de la mobilité, ainsi que par la Ville de Sion.

Ce projet est effectivement estimé à 13.2 millions, dont 11.8 millions à la charge du Canton et 1.4 millions à la charge de la ville de Sion. La procédure d'approbation des plans est actuellement gérée par le Service administratif et juridique du Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement, qui assure la coordination et le traitement, d'une part des préavis des services cantonaux et d'autre part les oppositions. La ville de Sion et le Service de la mobilité traitent actuellement les diverses demandes liées à cette procédure.

En outre, ce projet de réaménagement constitue une mesure du programme d'agglomération de 5^{ème} génération, actuellement en cours d'analyse et de validation auprès de la Confédération. En cas d'acceptation, ce projet pourrait obtenir un cofinancement de 30 à 40% environ des coûts totaux. Le calendrier imposé par la Confédération entraînera la réalisation des travaux liés à cette mesure pendant la période qui s'étale de 2028 à 2032.

Ainsi, sous réserve du traitement des oppositions et de l'approbation y relative des plans, les travaux sont planifiés par le Service de la mobilité à partir de 2030.

A terme, cette requalification de la T9 offrira une mise en conformité de l'infrastructure pour toutes les mobilités mais aussi une sécurisation et une amélioration de la qualité de vie des riverains.

En vous remerciant de votre question et en espérant vous avoir apporté les réponses et informations souhaitées, nous vous présentons, Monsieur le Député, nos salutations distinguées.

Franz Ruppen
Conseiller d'Etat

Copies à Présidente du Grand Conseil
Service parlementaire